



22 Mai 2022

## Course Echappées Natures – La Chapelle des Fougeretz

### Programme & Règlement de Course

TOUT PARTICIPANT DEVRA PRENDRE CONNAISSANCE DU PRESENT REGLEMENT ET L'ACCEPTER. EN CAS DE NON RESPECT DE CELUI-CI, LE PARTICIPANT POURRA ETRE DECLASSE ET NE POURRA PRETENDRE A AUCUNE COMPENSATION.

#### ORGANISATION DE LA COURSE :

L'association « ECHAPPEE DES FOUGERETZ » organise les courses pédestres de « l'Echappée Nature », à La Chapelle des Fougeretz, le dimanche 22 mai 2022.

Deux courses et une marche nordique sont proposées sur le même circuit :

➤ 1<sup>ère</sup> Course : Départ : 9h30

Course ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant. (C, J, E, S, M).

Distance 15 km, circuit composé de deux boucles :

1<sup>ère</sup> boucle de 5 km

2<sup>ème</sup> boucle de 10 km

➤ 2<sup>ème</sup> Course : Départ : 9H40

Course ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant. (C, J, E, S, M)

Course de 10 Km, circuit composé d'une boucle de 10 km

➤ Marche nordique : Départ : 9H

Marche ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant.

Course de 10 Km, circuit composé d'une boucle de 10 km

**L'inscription à l'une de ces compétitions implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.**

#### HORAIRES

➤ 9H Départ Marche nordique

➤ 9h30 Départ du 15 km

➤ 9H40 Départ Du 10 km

➤ 11h30 Découverte course à pied réservée aux enfants de CP, CE1, CE2 sur 400 mètres



22 Mai 2022

## Course Echappées Natures – La Chapelle des Fougeretz

- 11h40 Découverte course à pied réservée aux enfants de CM1 et CM2 sur 800 mètres

### ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement

### ASSISTANCE MEDICALE :

L'assistance médicale sera assurée par la présence sur le site de l'Etang du Matelon de

- Sécurité civile : croix blanche
- Les Ambulances Breizh secours ambulance

### INSCRIPTIONS :

- Inscription et paiement par Internet sur [www.klikego.com](http://www.klikego.com) jusqu'au samedi 21 mai 2022 12h00
- Inscription sur bulletin papier, accompagnée du règlement et de la photocopie de la licence ou du certificat médical (moins de 1 an à la date de la course) à envoyer avant vendredi 20 mai 2022 à :

**Echappée des Fougeretz**

**9 Danté**

**35520 La Chapelle des Fougeretz**

- Les concurrents mineurs non licenciés devront fournir une autorisation parentale. Pas de certificat médical demandé. Un questionnaire de santé est à joindre avec l'autorisation. <https://www.fft.fr/sites/default/files/2021-05/QUESTIONNAIRE%20DE%20SANTE%20MINEURS.pdf>
- Tous les concurrents devront obligatoirement fournir l'un des documents suivant :

⇒ Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation

⇒ ou un certificat médical de non-contre indication à **la pratique de l'Athlétisme en compétition** ou de la course à pied en compétition, datant **de moins de moins d'un an** à la date de la compétition, ou de sa copie.



22 Mai 2022

## Course Echappées Natures – La Chapelle des Fougeretz

**Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.**

- Nombre d'inscriptions limitées à **500 concurrents** au total pour l'ensemble des 3 épreuves
- **Pas d'inscription possible le jour de la course.**
- En cas de forfait du participant : celui-ci ne peut prétendre à aucun remboursement.

### **TARIFS DES INSCRIPTIONS:**

- Course pédestre 15 km : 12 €
- Course pédestre 10 km : 12 €
- Marche Nordique : 12 €
- Inscription groupée 110 € pour 10 inscriptions (10 ou 15 km ou marche) d'un même club ou association ou entreprise.

Demande à effectuer par mail à l'adresse suivante : [echappeesdesfougeretz@hotmail.fr](mailto:echappeesdesfougeretz@hotmail.fr)

**Un euro par inscription sera reversé à l'association « mille et un sourires »**

### **REMISE DES DOSSARDS :**

A partir de 07h45 à la Maison des Associations,

1 rue de la métairie à La Chapelle des Fougeretz

### **LE CIRCUIT :**

- Le circuit de 15 km, composé à 70% de chemins, comporte 2 boucles distinctes :  
1 boucle de 5 km et 1 boucle de 10 km.
- Pour la course pédestre de 10 km, de 15 km ainsi que pour la marche nordique, le départ sera donné à l'étang du Matelon respectivement à 09h40 ; 9H30 et 9H.
- Ravitaillements : au 5km, 10km (seulement eau) et à l'arrivée.
- Arrivée jugée au kiosque, étang du Matelon
- Accompagnateurs : les accompagnateurs ne sont pas autorisés sur le parcours
- Dans les secteurs urbains, le passage sur les trottoirs est interdit.

### **CHRONOMETRAGE :**



22 Mai 2022

## Course Echappées Natures – La Chapelle des Fougeretz

Le chronométrage se fera de façon électronique grâce à une puce portée par les concurrents. Celle-ci sera restituée à l'arrivée.

### **CLASSEMENTS** : Un classement pour chaque épreuve :

Classement scratch : pour chaque épreuve.

### **RECOMPENSES** :

- Lots : Galettes saucisses offertes à chaque participant.
- Récompenses aux 3 premières femmes et aux 3 premiers hommes du classement scratch pour les 3 épreuves.
- 1 lot offert à l'association la plus représentée.

L'organisation est la seule habilitée à décider en cas de litige des classements.

**DROITS A L'IMAGE** : Le comité d'organisation de la course « Echappée Nature » se réserve le droit, sans contrepartie, d'utiliser les photos et vidéos réalisées lors de sa course pour les besoins de ses différentes publications.

**ECO RESPONSABILITE** : Les concurrents s'engagent à ne rien jeter sur les parcours et à respecter les propriétés privées, le patrimoine et la végétation. En cas de non-respect de ces consignes l'organisation se réserve le droit de mettre hors course un concurrent. Merci d'utiliser les poubelles installées. Nous vous encourageons à utiliser votre propre gobelet ou écotasse pour les ravitaillements et bar à l'arrivée. Les verres réutilisables mis à disposition par le club sont à déposer dans les réceptacles prévus

**En cas de D'ANNULATION DE LA COURSE** : les équipes seront intégralement remboursées (sauf partie forfaitaire Klikego). L'organisation se réserve le droit d'annuler la course en cas de force majeure, d'inscriptions insuffisantes...

**PRECAUTIONS SANITAIRES** : le participant s'engage à respecter la réglementation sanitaire Covid en vigueur au moment de la course. Le lot galettes saucisses sera retiré si interdiction de service de denrées ou boisson.

**VESTIAIRES/SANITAIRES** : nous ne proposons pas de vestiaires sur place. Mise à disposition d'un sanitaire à la salle des associations. Pas de douche.